

<ul style="list-style-type: none"> ■ Les samedi 11 et dimanche 12 juin 2016 ■ 4 réunions 	Championnats régionaux d'été 50 mètres	<ul style="list-style-type: none"> ■ Lieu : NIMES (Nemausa) ■ Bassin : 50 m ■ Compétition <u>uniquement</u> qualificative pour les N2 50m été
Conditions d'accès		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Catégories d'âge : F. et G. 14 ans et plus (2002 et avant) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Modalités de qualification laissées à l'initiative des régions 	
Engagement		Résultats
<ul style="list-style-type: none"> ■ Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur ■ Clôture des engagements : lundi 30 mai 2016 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ■ Publication web : J + 1 ■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@extranat.fr 	

Préambule

Revus dans leur finalité pour l'olympiade Rio de Janeiro (2013-2016), les championnats **régionaux d'été ne figurent plus en tant que compétition de référence nationale et ne qualifient plus pour les échéances nationales** tels que les championnats de France 15 ans et moins et les championnats de France cadets et critérium national 16 ans et plus.

Par contre, ils offrent la seconde et dernière porte d'entrée pour prétendre se qualifier aux championnats de Nationale 2 d'été qui, eux, peuvent ouvrir les portes des deux compétitions citées en amont.

Échéance majeure du programme régional, les championnats régionaux d'été doivent répondre au cahier des charges d'une compétition nationale en matière de logistique (chronométrage automatique pour toutes les épreuves, y compris les 50 m, jury conforme aux exigences d'une compétition qualificative).

Date de la réunion technique

Laissée au libre choix de l'organisateur. Celle-ci se déroulera au cours de l'échauffement de la première réunion, le samedi 11 juin 2016 (8H00 à confirmer).

Lieu : Nîmes (Piscine NEMAUSA – 50 x 10 couloirs)

Une organisation au sein de chaque région. Il est possible de l'organiser par groupement de deux régions limitrophes, chaque région pouvant décerner ses podiums respectifs.

Équipements :

Bassin de 50 m homologué/10 couloirs, **chronométrage automatique** pour bénéficier de la prise en compte des performances qualificatives.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs).

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Séries et finales A et B toutes catégories pour les 50 m, 100 m et 200 m, quel que soit le nombre de nageurs ayant participé aux séries. Le comité régional peut, s'il le souhaite, compléter le programme avec des finales C* réservées aux minimes non concernés par les finales A et B. Le choix d'organiser en lieu et place des finales par catégories d'âge est laissé à la discrétion de chaque comité régional. Pour les 400 m, 800 m et 1500 m nage libre : classement au temps.

Épreuves de relais.

L'organisation des relais est laissée à l'initiative des comités régionaux. Dans le cas de la programmation de relais, les performances réalisées par les têtes de relais (premier relayeur) sont également reconnues et peuvent servir de qualification.

Les relais n'ont pas été intégrés au programme de la compétition cette année.

Jury

L'organisation du jury est du ressort du comité régional selon les Règles FFN. Le juge-arbitre sera désigné par le comité régional et sera inscrit sur les listes des officiels pour la saison en cours.

S'agissant d'une compétition de **référence interrégionale** organisée à l'échelon régional, **le suivi technique est assuré par le conseiller technique délégué** qui, durant toutes les réunions, représente la direction technique nationale auprès de l'organisateur.

Mode de participation

Les nageurs nagent dans leur région de licence sauf accord entre comités régionaux ou lorsque la demande émane d'un athlète évoluant dans une structure du parcours d'excellence sportive.

Les régions définissent leurs propres règles d'accès à cette compétition. Cependant, les régions sont invitées à offrir la possibilité de se qualifier à travers un parcours de compétition cohérent avec des périodes de travail indispensable pour ce niveau d'expertise.

Seront autorisés à participer les nageurs ayant réalisé au cours de la saison sportive un temps de la grille de qualification ci-dessous lors d'une compétition départementale ou régionale inscrite au calendrier régional, ainsi que les nageurs de niveaux supérieurs.

Précision : Les nageurs nagent dans leur région de licence sauf accord entre comités régionaux ou lorsque la demande émane d'un athlète évoluant dans une structure du parcours d'excellence sportive.

Le comité régional de Natation LR a défini **ses propres règles d'accès à cette compétition** (voir ci-dessus) afin de garantir au travers d'un parcours de compétition cohérent, le respect des périodes de travail indispensable pour ce niveau d'expertise.

Les comités régionaux ont la possibilité d'ouvrir leur championnat à des sélections étrangères.

Toutefois, il semble important de rappeler que cette compétition est qualificative aux championnats de Nationale 2 d'été, et que les nageurs de niveaux supérieurs possèdent sur le fin de saison et de cette période du calendrier, leurs propres échéances sportives. Aussi et à ce titre, **l'accès aux finales A,B et C ne sera autorisé qu'aux seuls nageurs licenciés à la FFN et à la recherche de qualifications pour les N2.**

Les comités régionaux ont la possibilité d'ouvrir leur championnat à des sélections étrangères.

Toutefois, il semble important de rappeler que cette compétition est qualificative aux championnats de Nationale 2 d'été. À ce titre, l'accès aux finales doit être régulé afin de permettre aux nageurs licenciés FFN de se qualifier.

Procédures d'engagements :

Les engagements s'effectueront via l'interface extraNat.

Les droits d'engagements et leur règlement sont laissés à l'initiative de la région.

Dispositions financières :

Les dispositions financières (droits d'engagements, forfaits....) sont fixées dans les conditions particulières et les « règlements financiers 2015/2016 » du CR Natation. En l'occurrence :

- **9,00 € par épreuve individuelle.**
- Les chèques représentant l'ensemble de ces droits d'engagements sont à adresser au siège du Comité Régional.

Récompenses : Elles seront définies par la « commission récompenses du CR Natation.

Programme et horaires :

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

PROGRAMME DES CHAMPIONNATS REGIONAUX ETE 50 METRES 2016

Samedi 11 juin 2016	
1^{re} réunion	2^e réunion
Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00	Ouverture des portes : 14 h 30 • Début des épreuves : 16 h 30
<p>1 – 200 4 N dames (<i>séries</i>) 2 – 200 4 N messieurs (<i>séries</i>) 3 – 200 NL dames (<i>séries</i>) 4 – 200 NL messieurs (<i>séries</i>) 5 – 200 Dos dames (<i>séries</i>) 6 – 200 Dos messieurs (<i>séries</i>) 7 – 100 Brasse dames (<i>séries</i>) 8 – 100 Brasse messieurs (<i>séries</i>) 9 – 1500 NL dames (<i>séries lentes</i>) 10 – 1500 NL messieurs (<i>séries lentes</i>) 11 – 100 Papillon dames (<i>séries</i>) 12 – 100 Papillon messieurs (<i>séries</i>) 13 – 50 NL dames (<i>séries</i>) 14 – 50 NL messieurs (<i>séries</i>) 15 – 400 4 N dames (<i>séries lentes</i>) 16 – 400 4 N messieurs (<i>séries lentes</i>)</p>	<p>17 – 200 4 N dames (finales C*, B, A) 18 – 200 4 N messieurs (finales C*, B, A) 19 – 200 NL dames (finales C*, B, A, C) 20 – 200 NL messieurs (finales C*, B, A) 21 – 200 Dos dames (finales C*, B, A) 22 – 200 Dos messieurs (finales C*, B, A) 23 – 100 Brasse dames (finales C*, B, A) 24 – 100 Brasse messieurs (finales C*, B, A) 25 – 1500 NL dames (<i>série rapide</i>) 26 – 1500 NL messieurs (<i>série rapide</i>) 27 – 100 Papillon dames (finales C*, B, A) 28 – 100 Papillon messieurs (finales C*, B, A) 29 – 50 NL dames (finales C*, B, A) 30 – 50 NL messieurs (finales C*, B, A) 31 – 400 4 N dames (<i>série rapide</i>) 32 – 400 4 N messieurs (<i>série rapide</i>)</p>
Dimanche 12 juin 2016	
3^e réunion	4^e réunion
Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00	Ouverture des portes : 14 h 00 • Début des épreuves : 16 h 00
<p>33 – 800 NL dames (<i>séries lentes</i>) 34 – 800 NL messieurs (<i>séries lentes</i>) 35 – 200 Brasse dames (<i>séries</i>) 36 – 200 Brasse messieurs (<i>séries</i>) 37 – 100 NL dames (<i>séries</i>) 38 – 100 NL messieurs (<i>séries</i>) 39 – 200 Papillon dames (<i>séries</i>) 40 – 200 Papillon messieurs (<i>séries</i>) 41 – 100 Dos dames (<i>séries</i>) 42 – 100 Dos messieurs (<i>séries</i>) 43 – 50 Brasse dames (<i>séries</i>) 44 – 50 Brasse messieurs (<i>séries</i>) 45 – 50 Dos dames (<i>séries</i>) 46 – 50 Dos messieurs (<i>séries</i>) 47 – 50 Papillon dames (<i>séries</i>) 48 – 50 Papillon messieurs (<i>séries</i>) 49 – 400 NL dames (<i>séries lentes</i>) 50 – 400 NL messieurs (<i>séries lentes</i>)</p>	<p>51 – 800 NL dames (<i>série rapide</i>) 52 – 800 NL messieurs (<i>série rapide</i>) 53 – 200 Brasse dames (finales C*, B, A) 54 – 200 Brasse messieurs (finales C*, B, A) 55 – 100 NL dames (finales C*, B, A) 56 – 100 NL messieurs (finales C*, B, A) 57 – 200 Papillon dames (finales C*, B, A) 58 – 200 Papillon messieurs (finales C*, B, A) 59 – 100 Dos dames (finales C*, B, A) 60 – 100 Dos messieurs (finales C*, B, A) 61 – 50 Brasse dames (finales C*, B, A) 62 – 50 Brasse messieurs (finales C*, B, A) 63 – 50 Dos dames (finales C*, B, A) 64 – 50 Dos messieurs (finales C*, B, A) 65 – 50 Papillon dames (finales C*, B, A) 66 – 50 Papillon messieurs (finales C*, B, A) 67 – 400 NL dames (<i>série rapide</i>) 68 – 400 NL messieurs (<i>série rapide</i>)</p>

NB - La finale C* est protégée et réservée aux nageurs minimes (14-15 ans) non qualifiés aux finales A ou B.